

MESURE DE LA CHARGE DE TRAVAIL DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ AU QUÉBEC : ANALYSE DESCRIPTIVE ET COMPARATIVE

Justine Burguière¹, candidate au Pharm.D, Sophie Dubois² D. Pharm., Maryse St-Onge, M.Ps.³,
Jean-François Bussièrès^{1,4}, B.Pharm., M.Sc., M.B.A., F.C.S.H.P., F.O.P.Q.

- 1- Unité de recherche en pratique pharmaceutique, CHU Sainte-Justine, Montréal (Québec) Canada;
- 2- Département de pharmacie, Centre hospitalier de Saint-Nazaire, Saint-Nazaire, France
- 3- Direction des services multidisciplinaires et de la réadaptation, CHU Sainte-Justine, Montréal (Québec) Canada;
- 4- Faculté de pharmacie, Université de Montréal, Montréal (Québec) Canada.

Introduction : Deux projets sur la mesure de la charge de travail (MCT) ont été lancés en pharmacie hospitalière, en collaboration avec la Société canadienne des pharmaciens d'hôpitaux et l'Association des pharmaciens des établissements de santé du Québec. Pour soutenir cette réflexion, nous nous sommes intéressés à la MCT chez les autres professionnels de santé au Québec.

Objectif : Présenter un profil des différents systèmes de la MCT chez les professionnels de la santé au Québec.

Méthodologie : Étude descriptive transversale menée dans un centre hospitalier universitaire. Revue documentaire sur la MCT en santé et entretiens semi-dirigés avec les chefs professionnels du service social, physiothérapie, ergothérapie, psychologie, inhalothérapie, imagerie médicale, biologie médicale, médecine et soins infirmiers et spécialistes en procédés administratifs. Comparaison de la MCT des professionnels de santé selon douze variables définies.

Résultats : Vingt-cinq articles d'intérêt sélectionnés. Les exigences réglementaires, les outils de saisie, les indicateurs et l'utilisation des données en interne varient d'une profession à une autre. Le ministère de la Santé et des Services sociaux a défini des unités de mesures réglementaires pour huit professions (seule la médecine n'en dispose pas) et des interventions devant être saisies avec des valeurs unitaires cibles (c.à.d. temps moyen nécessaire à la réalisation de l'intervention) pour trois professions (imagerie médicale, biologie médicale et médecine). Six outils de saisie différents ont été identifiés et pour cinq professions seulement, la saisie des activités est exhaustive.

Conclusion : La MCT est rendue possible grâce à divers outils et s'avère très différente au sein des différents groupes.